> POINT DE VUE

# Uber, Ryanair et consorts: quel est le problème?

Beaucoup de jeunes sont fans d'Uber. Uber, c'est chouette, c'est cool, c'est nouveau... et c'est pratique ! On prend son smartphone et on commande une course. Et ça ne coûte pas cher, moins cher en tout cas qu'un taxi "normal". A première vue ! Ces mêmes jeunes me demandent souvent pourquoi nous, syndicalistes, nous sommes contre Uber. Mais le public plus large et plus âgé a lui aussi tendance à profiter des tarifs bon marché. Par exemple pour voler avec la compagnie Ryanair. Même des militants syndicaux achètent les billets d'avion bon marché de Ryanair. C'est vrai, le service est élémentaire, mais les billets coûtent si peu qu'il est difficile de croire qu'il est possible de voler pour un prix aussi bas. Nous pourrions citer toute une liste d'autres exemples du même genre, pensons à AirB&B, Bringr, Value Chain, Uber Eats, etc.

**Uber, entreprise innovatrice, fraude le fisc sur une grande échelle.**
Uber recourt partout dans le monde à des particuliers qui ne paient pas de cotisations de sécurité sociale. C'est pour la même raison que l'entreprise fait appel à de faux indépendants. Elle met sur pied des montages dans des paradis fiscaux pour éviter ainsi de devoir contribuer au financement des équipements collectifs.

Au Royaume-Uni, le service de taxi américain Uber n'a payé que 455 euros d'impôts, alors que l'entreprise est largement bénéficiaire. Et grâce à un régime fiscal favorable aux Pays-Bas où est établi le siège européen de la société, Uber élude le fisc dans le pays où la firme est établie.

Uber a même développé un tool internet destiné à tromper les contrôleurs (fiscaux). Cet outil, appelé Greyball, utilise notamment des données de l'application Uber pour identifier les services publics, réduisant ainsi les risques pour un chauffeur de se faire attraper.

De plus, les bas prix pratiqués par Uber ne sont qu'une façade. En effet, Uber pratique des prix variables. Résultat des courses : on paie plus en cas de demande élevée et d'offre réduite. Ce système s'appelle le 'Surge pricing'. Lors de la dernière attaque terroriste à Londres, Uber a d'ailleurs essuyé de sévères critiques pour avoir soudainement augmenté ses prix !

**Ryanair pratique une politique de bas prix grâce à l'exploitation de son personnel**
Ryanair est établi en Irlande pour bénéficier de tarifs de faveur en matière fiscale et sociale. Mais la compagnie aérienne est également soupçonnée de fraude et d'organiser du faux travail indépendant.

En réalité, Ryanair applique exactement les mêmes pratiques que l'on rencontre dans le monde du transport. La compagnie inscrit son personnel en Irlande mais le fait travailler (en permanence) dans d'autres Etats membres de l'Union européenne. Normalement, elle devrait appliquer les conditions de travail et de salaire du pays où ces travailleurs sont occupés. Ce que Ryanair ne fait donc pas. Cette pratique a un nom : dumping social. La société a déjà été condamnée en France et des procédures en justice ont également été engagées dans notre pays. L'an dernier, des perquisitions ont eu lieu en Allemagne parce que la compagnie aérienne était soupçonnée d'organiser du faux travail indépendant.

Il ne faut dès lors pas s'étonner que les syndicats soient "persona non grata" chez Ryanair. O'Leary, le grand patron de la compagnie aérienne, se flatte même de garder son entreprise "libre de toute influence syndicale" et ce à n'importe quel prix. Les syndicalistes y sont mis à la porte, sans scrupules.

**It's the business model that sucks! C'est le modèle commercial qui ne vaut rien !**
Même s'il y a de nombreuses différences entre ces 'entreprises', force est de constater que leur modèle commercial présente aussi bon nombre de points commun.

Ces entreprises parviennent à offrir des tarifs au rabais en excluant un certain nombre de 'coûts'. Elles considèrent les impôts et les cotisations sociales comme des 'coûts superflus' qui doivent être éliminés.

Si ce modèle commercial devient le modèle dominant, qui cotisera encore au financement de la sécurité sociale ? Qui paiera encore pour votre pension ? Qui paiera encore pour l'aménagement et l'entretien des routes ? Routes empruntées aussi par les chauffeurs d'Uber ... Par ailleurs, nos collègues des services publics devraient eux aussi combattre des initiatives du type Bringr, organisées par Bpost, au lieu de les saluer.

La FGTB veut préserver les services publics et sauvegarder le financement de la sécurité sociale. Pour cette seule raison déjà, nous devons combattre les Uber et Ryanair de ce monde. Une chose est certaine : vous ne me verrez jamais prendre un avion de Ryanair ou une voiture d'Uber. J'appelle tous les syndicalistes à faire de même !

Frank Moreels
Président
8 juin 2017

# Renfort pour l'équipe de l'UBT

Le 15 mai dernier, le camarade Johnny Coin a pris ses fonctions de propagandiste Bus & Car pour la Wallonie.

Johnny, âgé de 39 ans et papa très fier de deux filles, travaillait chez Yusen Logistics, un sous-traitant de Caterpillar. Il y était délégué pour l'UBT jusqu'au moment où son entreprise a été confrontée à un licenciement collectif à la suite de la fermeture de Caterpillar.
Johnny: « *Les négociations pénibles et laborieuses concernant le licenciement collectif chez Yusen Logistics ont été une expérience syndicale énorme à tous les points de vue: celui de l'information, de la communication et de la négociation.* »
« *J'espère pouvoir continuer à porter dans ma nouvelle fonction l'engagement et la motivation pour les valeurs que j'ai poursuivies comme délégué UBT. Valeurs qui font de nous une organisation syndicale forte et solide. #WeAreBTB.* »

Johnny peut être contacté par téléphone au numéro 0470/89.05.79 ou par e-mail adressé à Johnny.Coin@ubt-fgtb.be

Les sections des dockers et des marins de l'ITF, la Fédération internationale des travailleurs du transport, se sont réunies la semaine dernière au Cap en Afrique du Sud, d'abord en groupes séparées, ensuite en séances plénières. C'est en effet en collaborant que les deux sections sont à même de renforcer la capacité d'action syndicale dans les secteurs maritimes.
La délégation de l'UBT, constituée de quatre membres, a joué un rôle actif lors des différentes réunions. Frank Moreels, Marc Loridan, Jacques Kerkhof et Monique Verbeek ont participé aussi bien aux réunions des sections qu'aux séances plénières. Frank Moreels de son côté a également exposé le projet de coopération de l'UBT avec ses consœurs kényanes lors de la réunion de l'African Revue Group. Au nom des femmes, Monique Verbeeck a pris la parole dans la section des dockers, traitant de plusieurs sujets tels que les femmes dockers, la violence sur les lieux de travail, l'automatisation du travail portuaire, etc.

Plus de 100 jeunes présents à Bruxelles lors de la Journée des jeunes UBT, Horval et ABVV Metaal. Les jeunes sont le présent et l'avenir du syndicat.